

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

Dossier suivi par:
Service technique

☎ 740016-45

☎ 740016-42

☎ 740016-49

✉ romain.koster@mertert.lu

✉ laure.weissinger@mertert.lu

ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente que

Monsieur Marco Frideres- Simon

20, rue Widderbiert

L-6675 MERTERT

a reçu en date du 04 février 2019 l'autorisation de construire no. 2018/157 pour:

la création d'une place de stationnement dans le recul frontal de la maison sise à l'adresse 20, rue Widderbiert à L-6675 Mertert, inscrite au cadastre de la Commune de Mertert section C de Mertert sous le numéro 1419/7655.

Les plans et conditions d'autorisation peuvent être consultés dans les bureaux du service technique communal pour autant qu'ils portent sur l'implantation et les dimensions de la construction.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 15/03/2019

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique
Romain KOSTER
Ingénieur diplômé



remis/déposé par porteur ou voie postale aux propriétaires des parcelles attenantes no. 1419/7654 et 1419/7656.

Cette attestation fait l'objet de publicité adéquate selon art 5 du RGD du 08 juin 1979